



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 4 / 0 8 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 3 / 0 8 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : F09323P0259

1 Intitulé du projet

Pico centrale Retrouvance - Gîte de Recours

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Raison sociale

N° SIRET

6 6 2 0 4 3 1 1 6 0 1 3 0 5

Type de société (SA, SCI...)

EPIC

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

DUVERNEY

Monsieur

Prénom(s)

Jean-Michel

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
29. Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique	Nouvelles installations d'une puissance maximale brute totale inférieure ou égale à 4,50 MW (29 du tableau annexé au R122-2 du CE)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Régularisation Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en application de l'article 1.2.1.0. Projet soumis à AUTORISATION.

Le débit de prélèvement demandé à l'autorisation sera de 10 l/s soit 316 000 m³ annuel maximum. Le prélèvement sera taré et permanent même si la turbine n'est pas en fonctionnement. Le débit sera taré pour assurer un prélèvement maximum de 10 l/s.

La restitution du débit se fait à l'altitude NGF 1 257 m, les débits turbinés sont restitués intégralement dans le torrent de Recours 195 m en aval du prélèvement. Le prélèvement étant réalisé à 1 281 m NGF, la charge utile brute est de 24 m NGF théoriquement. Considérant les incertitudes sur les altitudes, et pour ne pas sous estimer la puissance de l'installation, il est retenu une charge utile de 40m.

La PMB est la puissance Maximale Brute définie par :
 $PMB = R_o \times g \times Q \times H$
Soit = 1 000 (Kg/m³) X 9.81 (m/s²) X 10 X 10⁻³ (m³/s) X 40 (m)
= 3924 W

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de déposer un dossier d'autorisation au titre de l'article 1.2.1.0 de la LEMA pour régulariser l'ouvrage et le prélèvement réalisé antérieurement avec des petits travaux d'amélioration (pose d'une vanne pour tarer les débits et d'une crépine).

Le captage existant se fait dans le torrent de Recours en amont immédiat du gîte Retrouvance de Recours.

Après un ouvrage répartiteur, le débit alimente un réseau équipé d'une turbine. Le débit prélevé sera de 10 l/s maximum intégralement restitués dans le torrent Recours 200 m en aval du prélèvement. La Puissance Maximale Brute est de 3924 W.

Ces caractéristiques sont maximales car, le débits prélevés varie suivant le débit du torrent. La date précise de réalisation de l'ouvrage n'est pas connue avec certitude mais date probablement d'avant les années 2000.

Il permet de produire de l'électricité pour le gîte de Recours qui est utilisé dans le cadre des circuits Retrouvance (R). Le gîte reste utilisé partiellement en fonction des réservations qui interviennent plus particulièrement durant la saison estivale.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet comprend de petits travaux pour rendre plus pérenne le prélèvement et notamment :

Mise en place d'une crépine sur le tuyau d'amenée.

Réfection du regard de captage (vanne sur prélèvement pour tarer les débits).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La pico centrale sert à alimenter en électricité le Gîte Retrouvance(R) de Recours. Quoique que l'activité ne soit pas annuelle, et donc que la pico-centrale ne fonctionne pas toute l'année, le prélèvement est continu et permanent.

Le prélèvement étant taré, le volume annuel prélevé est estimé à 316 000 m3.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'objectif est de déposer un dossier d'autorisation au titre de l'article 1.2.1.0 de la LEMA pour régulariser l'ouvrage et le prélèvement et autoriser les petites interventions sur le réseau (pose de vanne et crépine).

Ce projet est également soumis à étude d'incidence natura 2000, car le site est inclus dans la ZSC Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur (FR9301511)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Prélèvement maximal (m ³ / an)	316 000 m ³
Débit instantané turbiné maximal (l/s)	10
Restitution dans le milieu (m en aval)	200
Puissance Maximale Brute (W)	3 924

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : route forestière de Recours

Lieu-dit : Gite Forestier de Recours

Localité : Aspres-sur-Buëch

Code postal : 0 5 1 4 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 4 ° 3 6 ' 4 6 " 4 Lat. : 0 5 ° 4 7 ' 3 4 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU approuvé par le conseil municipal le 7 septembre 2018.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proche ZNIEFF type 1 : MONTAGNE DE DURBONAS ET SES PENTES BOISÉES PROCHES - VALLONS DE L'ANCIENNE CHARTREUSE DE DURBON ET DES CHABOTTES (930020418) à 650 m du gîte Inclue dans ZNIEFF type 2 : MASSIF ET FORÊT DOMANIALE DE DURBON / DURBONAS (930012802)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune Aspres-sur-Buëch incluse en zone montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de Parc national Pas de Parc naturel marin Pas de RNN ou RNR Pas de zone de conservation halieutique Pas de PNR

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des Risques Naturels de la commune a été validé le 29 Octobre 2019 par les Services de l'Etat.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la ZRE Buëch, arrêté n°2015-365-1, arrêté interdépartementale, bassin versant nappe alluviale (Bassin hydrographique Rhône méditerranée)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC : Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur (FR9301511), l'installation est incluse dans le site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau de 316 000 m3 annuel en superficiel au sein du torrent de Recours. L'eau prélevée est rendu en intégralité au cours d'eau 200 m plus en aval.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	N'est pas en lien avec des systèmes d'eau potable ou d'assainissement
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrage existant avec reprise d'un regard (pose d'une vanne, et d'une crépine)
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrage existant avec reprise d'un regard (pose d'une vanne et d'une crépine)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau prélevée est restituée en aval après la turbine. Ce, au sein du torrent de Recours (talweg dans lequel l'eau est prélevée).
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

A notre connaissance,

Un projet de parc photovoltaïque est en cours d'étude sur la commune de La Faurie par ENGIE.

Un parc photovoltaïque a été construit récemment sur la commune de Montmaur par ENGIE.

Un parc photovoltaïque est en projet sur la commune de la Roche-des-Arnauds par VALOREM.

Ces trois projets n'ont pas d'impact sur le volet eau. A ce titre nous ne voyons pas d'impacts cumulés avec le présent projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Au titre de la loi sur l'eau :

La restitution des débits prélevés se fait à proximité du captage dans le torrent de Recours (195 m en aval du prélèvement).

Un tarrage assurera le prélèvement des seuls débits nécessaires avec restitution immédiate au milieu (trop plein).

Au titre de l'étude d'incidence N2000 :

Une phase terrain a été effectuée le 6 juin 2023, par un binôme du bureau d'études de l'ONF de Gap (un faunisticien et un botaniste), afin de vérifier la présence d'espèces à enjeux. Aucune n'a été trouvée sur site.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'ouvrage est déjà existant. La réfection du regard de prise d'eau, la pose d'une vanne et d'une crépine n'ont pas d'effets négatifs notables sur la santé humaine ou l'environnement. Les travaux nécessitent peu de moyens et de matériel. Le temps de chantier sera court (5 jours maximum) et sera mené à l'automne pour éviter tout dérangement. Le cours d'eau connaît des discontinuités en aval de l'ouvrage, ce qui rend la présence d'une faune piscicole peu probable au niveau de l'ouvrage.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est une régularisation au titre des prélèvements. Il est soumis à autorisation Loi sur l'Eau et à ce titre doit faire l'objet d'une évaluation des incidences sur l'eau et les milieux aquatiques, prouver la conformité du projet aux documents cadres sur l'eau et évaluer les incidences environnementales potentielles. Le cas échéant en proposant des mesures de réduction, évitement.

Dans ce cadre, le projet ne générant pas de bruit, pollution lumineuse, changement de destination des sols, vibrations, ..., la plus value d'une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire car les volets susceptibles d'être impactés par le projet sont traités dans le dossier loi sur l'eau sous le régime de l'autorisation et l'évaluation des incidences Natura 2000.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DUVERNEY

Prénom Jean-Michel

Qualité du signataire Directeur Agence territoriale ONF des Hautes-Alpes

À Bois

Fait le 03/08/2023



Signature du (des) demandeur(s)
J.M. DUVERNEY



